

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Brice, ville active et sportive

Certains, depuis de trop nombreuses années, répandent l'idée négative que Saint-Brice est une ville morte...

Peut-on dire cela sans faire offense au travail exceptionnel de centaines de bénévoles permettant à tout un chacun (du niveau amateur jusqu'au très haut niveau) de pratiquer une activité sportive.

Malgré les critiques négatives et défaitistes, notre commune a reçu le label VILLE ACTIVE ET SPORTIVE pour les années 2017 et 2018. C'est la reconnaissance des engagements de notre commune et de ses associations en faveur du sport.

En effet, depuis de nombreuses années, notre ville a mis un point d'honneur à développer les activités et faciliter l'accès au sport pour tous (nombreux équipements, parcs, gymnases, terrains multisports...).

Comme le reprenait le quotidien *Le Parisien*, suite au discours des vœux du maire, Saint-Brice met le cap sur la jeunesse. On peut citer, par exemple, le service Éducation, Famille et Jeunesse qui propose les 6T stages chaque été, pour les 3-12 ans. Du côté des 12-17 ans, le service Jeunesse n'est pas en reste avec une pléiade d'activités liées au sport, mais pas seulement.

Nous n'en resterons pas là : ce label n'est qu'une étape, car de nombreux projets dans le domaine du sport pour tous sont en préparation.

Ne cédon pas aux discours pessimistes et dommageables visant à discréditer et à ternir l'image de notre ville.

Vive le sport et vive Saint-Brice.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

La FIN des Cartes Nationales d'Identité dans votre mairie

En 2008 la Préfecture du 95, dans le cadre du déploiement national des passeports biométriques, avait sollicité les communes du département pour les doter d'équipements de recueil numériques.

Le Maire de ST-BRICE justifie son refus en 2009 par le manque de place en mairie ??? Comment imaginer que le Maire n'ait pas souscrit, sous ce fallacieux prétexte, à cette proposition des services de l'État ?

Il n'a surtout pas voulu voir l'intérêt pour ses administrés d'effectuer leur demande de passeport à la mairie de leur lieu de domicile, où ils paient leurs impôts locaux.

Dès 2013, nous avons pointé cette grave anomalie et le préjudice pour les habitants, ceci obligeant M. LORAND à écrire au Préfet en 2013/2014.

La mairie n'est pas en capacité d'instruire les demandes des administrés mais M. LORAND n'a pas hésité, dès sa réélection en 2014, à augmenter ses indemnités, et les tarifs de toutes les prestations familles.

Par son inaction, M. LORAND est coupable du laisser-faire et les St-Briciens doivent depuis juin 2009 se rendre dans les mairies alentour pour leur passeport : Sarcelles, Deuil, Domont, Groussy -8 800 hab et Écouen -7 500 hab.

L'avènement des Cartes Nationales d'Identité biométriques aggrave encore plus la situation pour les St-Briciens qui ne peuvent PLUS, depuis le 22/2/2017, effectuer leur demande de CNI dans leur propre mairie. Inadmissible !

M. LORAND s'émeut bien tardivement de cette situation par voie de presse (*Le Parisien* du 10/2/2017) et lance une pétition auprès des habitants dont il n'a pas su défendre les intérêts légitimes, pour appuyer sa demande de station biométrique : « Je n'ai rien fait pour vous, aidez-moi ». "Silence coupable" et soudain empressement pour ses administrés !

Enfin, sa méconnaissance du dossier lui fait évoquer la taille des dispositifs photographiques, sauf que les mairies ne sont plus habilitées depuis le 2/1/2012 à effectuer elles-mêmes les photographies, faculté réservée aux seuls consulats et ambassades...

M. LORAND ne vous dérobez pas de vos responsabilités, il est grand temps d'assumer vos erreurs et d'agir.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson (Groupe Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)

CARNET

Naissances

Clarysse BAPTISTA, le 16 janvier
Zoé BUDOC, le 22 janvier
Juna KARAKAC, le 25 janvier
Kathaleia FERENDO, le 29 janvier
Léon CHEVALIER BUTET, le 29 janvier
Nina ALIM, le 3 février
Benjamin BENSIMON, le 14 février
Owen BRABAN, le 14 février

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Patou OLENGA et Anyta LIBATA, le 11 février
David HOBA et Gaëlle NATAF, le 14 février
Lionel CARVALHO et Marie SAHATAY, le 18 février
Jonathan LAFONT et Maria DE LA FUENTE DIMANUEL, le 11 mars

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Luc MOREAU, 91 ans, le 14 février
Arnolds ELINS, 93 ans, le 17 février

La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Le maire Alain Lorand et l'équipe municipale rendent hommage à Luc Moreau et présentent leurs sincères condoléances à sa famille. Vous aviez pu découvrir son exposition de croquis d'atelier de modèles vivants en octobre 2016.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

mardi 18 avril, tous les mardis à compter du 2 mai

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 20 avril (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 19 avril (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Collecte de déchets polluants :

samedi 15 avril de 9 h à 12 h, place de la gare à Bouffémont

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedi 29 avril**
- de notaires sans rendez-vous à la maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 6 juin**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

**DOMONT
CINEMA**